



*BCMA AUXERRE*

TOURNOI

INDIVIDUEL VETERANS

HANDICAP



*Classement V1 ~ V2 ~ V3*

*Sur 12 Lignes*

*Les 13 Avril & 14 Avril 2013*



# ~ R E G L E M E N T ~

## ART 1 : TOURNOI

Ce tournoi, homologué par la F.F.B.S.Q, est ouvert à tous les joueurs et joueuses vétérans en règle avec celle-ci.

Il est organisé par le Bowling Club Moneteau Auxerre, engagement auprès de :  
**Mr Benitez Ernest au 06.88.16.74.47 ou club.bcma@orange.fr**

## ART 2 : REGLEMENT

Le port de la tenue réglementaire est obligatoire.

Il est interdit de fumer et de consommer des boissons alcoolisées pendant toute la durée de la compétition, (même à l'extérieur).

## ART 3 : INSCRIPTIONS

Les inscriptions doivent être confirmées par écrit au plus tard 8 jours après la réservation. La confirmation doit mentionner les noms des joueurs et du club, et les numéros de licence.

Elle doit être accompagnée d'un chèque du montant total de l'engagement établi à l'ordre du : **Bowling Club Moneteau Auxerre ( BCMA)**

## ART 4 : ENGAGEMENT

Le montant des engagements est fixé à 62,00€ par joueur.

## ART 5 : HANDICAP

Le handicap est calculé en respectant les règles fédérales en vigueur (70% de la différence 220 limité à 70 quilles).

## ART 6 : REMPLACANT

Aucun remplaçant ne sera autorisé

## ART 7 : ATTRIBUTION DES PISTES

L'attribution des pistes sera faite par tirage au sort.

Ce dernier sera effectué par les organisateurs avant le début du tournoi.

## ART 8 : DEROULEMENT

Chaque joueur effectuera un total de 12 lignes (1 série de 6 lignes le samedi et une série de 6 lignes le dimanche). Chaque série de 6 lignes se fera en 2 séries de 3 lignes avec décalage de 5 pistes vers la droite.

**Le classement par catégorie (V1, V2, V3) sera effectué à l'issue des 12 lignes.**

En cas d'égalité, sera retenu le joueur ayant le plus faible handicap.

En cas de nouvelle égalité, sera retenu le joueur ayant la plus petite différence entre les 2 séries.

## ART 9 : LITIGES

Tous litiges ou contestations seront tranchés par l'arbitre fédéral et/ou les organisateurs du tournoi.



## ART 10 : LIEU

Cette compétition aura lieu au : **BOWLING AUX 2B**

Avenue de l'Europe

89470 Moneteau

Tél : 03.86.40.73.74 / Fax : 03.86.40.56.01

Ce bowling, synthétique et équipé de scorers est situé à proximité de la sortie "Auxerre Nord" sur l'autoroute A6.

Il est possible de se restaurer sur place (menu spécial bowler), et plusieurs hôtels se situent moins de 200 m du bowling.

## ART 11 : RECOMPENSES

Récompenses & Indemnités :

	V1	V2	V3
1°	200,00€ +Trophée	200,00€ +Trophée	200,00€ +Trophée
2°	150,00€ +Trophée	150,00€ +Trophée	150,00€ +Trophée
3°	100,00€ +Trophée	100,00€ +Trophée	100,00€ +Trophée
4°	60,00€	60,00€	60,00€

- Meilleure ligne dame scratch : Trophée

- Meilleure ligne homme scratch : Trophée

## ART 12 : BILAN FINANCIER

RECETTES		DEPENSES
84 joueurs x 62 € .....	5 208,00 €	
Lignage 1008 x 3,16 € .....		3 185,28 €
Homologation 1008 X 0,12 €.....		120,96 €
Arbitrage.....		84,00 €
Indemnités garanties.....		1 530,00 €
Organisation.....		287,76 €
TOTAL.....	5 208,00€	5 208,00 €

**Les indemnités ne seront remises qu'aux personnes présentes. Aucun envoi ne sera fait.**

## ART 13 : HORAIRES

### Samedi 13 Avril 2013

• poule 1 **9h30**

• poule 2 **13h30**

• poule 3 **16h00**

### 6 lignes supplémentaires : Dimanche 14 Avril 2013

• poule C **09h00** ( joueurs classés de 84 à 57)

• poule B **12h30** ( joueurs classés de 56 à 29)

• poule A **15h30** ( joueurs classés de 28 à 1)

- Les poules 2 & 3 sont réservé aux joueurs de l'extérieur.

- Reconditionnement des pistes après chaque poule – (samedi & dimanche)

**Fin approximative vers 17h30 avec remise des lots.**